COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2026

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 15
Annexes : États des résultats par programme	16- 22

Bergeron &Co.
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Pierre Bergeron CPA, CGA*
Simon Belzile CPA, CGA*
Mathieu Lepage CPA, CGA*
* Professional Corporation

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 au 30 juin 2026, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co.

Edmonton, AB
24 septembre 2026

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026	2025
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	$ 14,083,383	$ 13,412,990
Services de gardes	760,720	735,489
Autres contributions et subventions (Note 10)	588,445	258,977
Intérêts	50,632	32,468
Autres revenus (Note 11)	20,381	18,861
Locations espaces communautaire	16,632	10,813
Amortissement des apports reportés (Note 9)	7,330	15,024
	15,527,523	14,484,622
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	11,424,654	10,856,094
Salaires et charges sociales	2,108,931	1,936,642
Services publics	348,862	248,192
Matériaux et équipements	300,370	209,274
Loyer et location de bureau (Note 15)	172,843	133,730
Contractuels (Note 14)	137,266	154,904
Frais d'activités	122,778	115,196
Ressources pédagogiques	109,967	212,633
Frais de formation	78,114	104,481
Entretien et réparations	76,058	52,154
Amortissement des immobilisations corporelles	55,422	72,464
Télécommunications	49,348	43,753
Déplacements et représentation	38,182	46,693
Repas	33,864	35,999
Assurances	32,635	37,236
Publicité et promotion	30,341	28,325
Honoraires professionnels	26,859	61,035
Appui à la communauté	12,438	17,085
Fournitures et frais de bureau	22,542	28,215
Bourses et prix	20,000	8,860
Bibliothèques	15,292	14,436
Cotisations et abonnements	7,019	5,783
Déplacements - Écoles	6,717	2,517
Colloques et conférences	4,109	3,740
Innovation	2,835	1,112
Bien-être	2,364	3,026
Créances irrécouvrables	1,780	-
Achats salon du livre	11,316	17,613
	15,252,906	14,451,192
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**$ 274,617**	**$ 33,430**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 13)	Non-grevé d'affectation	Total 2026	Total 2025
Solde au début de l'exercice	$ 225,447	$ 1,130,694	$ 755,151	$ 2,111,292	$ 2,077,861
Excédent des produits sur les charges	(48,092)	-	322,709	274,617	33,430
Investi en immobilisations corporelles	15,740	-	(15,740)	-	-
Affectations d'origine interne (Note 13)	-	335,207	(335,207)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	**$ 193,095**	**$ 1,465,901**	**$ 726,913**	**$ 2,385,909**	**$ 2,111,291**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
30 juin 2026

ACTIF

	2026	2025
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	$ 3,519,592	$ 1,413,688
Comptes à recevoir (Note 4)	353,691	905,615
TPS à recevoir	48,720	36,783
Frais payés d'avance	38,897	25,805
TOTAL ACTIF À COURT TERME	3,960,900	2,381,891
FONDS D'ÉCOLES (Note 12)	22,452	29,011
FONDS EN FIDUCIE ADEON	-	2,528
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	522,411	235,332
TOTAL DE L'ACTIF	**$ 4,505,763**	**$ 2,648,762**

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	$ 166,300	$ 75,881
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 7)	337,811	141,728
Revenus reportés (Note 8)	1,263,975	278,437
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1,768,086	496,046
FONDS D'ÉCOLES (Note 12)	22,452	29,011
FONDS EN FIDUCIE ADEON	-	2,528
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (Note 9)	329,316	9,885
TOTAL DU PASSIF	2,119,854	537,470

ACTIF NET

Actif net investi en immobilisations corporelles	193,095	225,447
Actif net grevé d'affectation (Note 13)	1,465,901	1,130,694
Actif net non-grevé d'affectations	726,913	755,151
TOTAL ACTIF NET	2,385,909	2,111,292
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**$ 4,505,763**	**$ 2,648,762**

Approuvé par les commissaires:

_____, Commissaire _____, Commissaire

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

		2026	2025
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Subventions reçus du gouvernement du Yukon		4,508,969	2,412,818
Charges payées aux fournisseurs		(1,598,508)	(1,641,573)
Autres subventions reçus		990,428	589,589
Intérêts reçus		45,626	35,008
Reçu des parents de la garderie		229,775	220,639
Salaires et charges sociales versés aux employés		(2,094,118)	(1,926,015)
Autres montants reçus		39,473	4,245
		2,121,645	(305,289)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Apports reçu pour l'achat d'immobilisations corporelles	S74	326,761	-
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats d'immobilisations corporelles		(342,501)	(5,179)
		(342,501)	(5,179)
Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse		2,105,905	(310,468)
Encaisse au début de l'exercice		1,413,688	1,724,156
Encaisse à la fin de l'exercice		**$ 3,519,593**	**$ 1,413,688**

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Commission Scolaire Francophone du Yukon est constituée en vertu de la *Loi sur l'éducation du Yukon* et n'est pas imposable. La Commission scolaire est responsable de la gestion, de l'administration et du contrôle des établissements de Français langue première au Yukon.

La principale source de revenu de la Commission scolaire provient du ministère de l'Éducation du Yukon (MÉY). Sa capacité à maintenir ses activités dépend du maintien de ce financement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Commission scolaire ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, avec l'inclusion de la série 4200 et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

a) La Commission scolaire a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les autres revenus sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont perçus ou au moment où les produits sont vendus.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

b) Dans la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

c) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires auprès d'institutions financières et les montants en espèces.

Instruments financiers

d) Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Tous les actifs et passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les subventions à recevoir et les fonds d'écoles.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et cotisations à payer et les fonds d'écoles.

La valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation

e) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

f) Les immobilisations corporelles d'un montant supérieur à 5 000 $ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Autobus	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSSC Mercier	5 ans	Amortissement linéaire
Entrepôt	25 ans	Amortissement linéaire
Équipements - CSFY	20%	Amortissement dégressif
Améliorations locatives	5 ans	Amortissement linéaire
Bâtiments	33 ans	Amortissement linéaire
Équipements - Garderie	5 ans	Amortissement linéaire
Parc	15 ans	Amortissement linéaire
Équipements - ÉÉT	5 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Commission scolaire, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Commission scolaire à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériaux sont évalués à leur juste valeur.

Ventilation des charges

h) Les charges reliées spécifiquement à un programme sont comptabilisées directement dans ce programme. Les charges communes sont comptabilisées aux opérations CSFY et ensuite attribuées aux autres programmes selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le programme qui est budgété. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un programme ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce programme.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans le budget.

3. ENCAISSE GREVÉE

	2026	2025
Encaisse grevée:		
Interne: Actif Net Grevé d'affectation	$ 1,465,901	$ 1,130,694
Externe: Revenus reportés	1,263,975	278,437
	2,729,876	1,409,131
Encaisse, non- grevée	789,716	4,557
Encaisse, à la fin de l'exercice	$ 3,519,592	$ 1,413,688

4. COMPTES À RECEVOIR

	2026	2025
Subventions à recevoir	$ 344,439	$ 897,129
Intérêts à recevoir	6,700	1,694
Comptes clients	2,052	3,112
Avances aux employés, sans intérêt	500	2,280
Compte à recevoir des écoles ÉÉT / CSSC	-	1,400
	$ 353,691	$ 905,615

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur comptable nette 2026	2025
Autobus	$ 115,697	$ 115,697	$ -	$ -
Équipements - CSSC Mercier	95,490	81,324	14,166	5,791
Entrepôt	31,824	8,557	23,267	24,540
Équipements - CSFY	48,523	35,077	13,446	16,808
Améliorations locatives	409,688	81,638	328,050	26,097
Bâtiments	24,130	1,806	22,324	23,048
Équipements - Garderie	42,368	21,189	21,179	29,655
Parc	216,763	125,177	91,586	102,011
Équipements - ÉÉT	150,801	142,408	8,393	7,382
	$ 1,135,284	$ 612,873	$ 522,411	$ 235,332

Des améliorations locatives pour la constuction d'une garderie au montant de 317 435 $ n'ont pas été amorties car elles n'étaient pas en fonction au 30 juin 2026. Voir aussi les notes 9 et 15.

6. CRÉDIT AUTORISÉ

La Commission scolaire possède cinq cartes de crédit ayant une limite de crédit maximum autorisé de 50 000 $. Les cartes de crédit portent intérêt au taux de 19,99 %.

7. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est $5 390 $ (2025 – 39 359 $). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Commission nationale des parents francophones	$ 139,889	$ 797,862	$ 399,011	$ 538,740
Frais de garde perçus d'avance	45,548	-	45,548	-
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne	91,000	19,500	4,725	105,775
Gouvernement du Québec - SQRC	2,000	-	2,000	-
Yukon Food for Learning	-	53,206	-	53,206
FAAFC - Inclusion sociale	-	11,842	7,895	3,947
Ministère de l'éduction du Yukon	-	14,281,703	13,719,396	562,307
	$ 278,437	$ 15,164,113	$ 14,178,575	$ 1,263,975

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports du gouvernement du Yukon affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les variations dans le solde des apports affectés se présentent comme suit :

	2026	2025
Solde au début	$ 9,885	$ 24,909
Apports reçus au cours de l'exercice	326,761	-
Montants amortis au revenu	(7,330)	(15,024)
Solde à la fin	$ 329,316	$ 9,885

Un apport pour les améliorations locatives d'une garderie au montant de 317 435 $ n'ont pas été amorties car elles n'étaient pas en fonction au 30 juin 2026. Voir aussi les note 5 et 15.

10. AUTRES CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS

	2026	2025
Commission nationale des parents francophone	$ 391,498	$ 187,641
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	134,774	4,601
Jeunesse Canada au Travail et emploi d'été	39,571	20,094
Fédération des aînées et aînés francophones du Canada	7,895	19,736
Autres	4,900	-
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne	4,725	-
Association franco-yukonnaise	3,182	4,596
Gouvernement du Québec	2,000	-
Yukon Food for Learning	-	22,309
	$ 588,545	$ 258,977

11. AUTRES REVENUS

	2026	2025
Salon du livre	$ 12,794	$ 16,027
Autres revenus	6,587	2,835
	$ 19,381	$ 18,862

12. FONDS D'ÉCOLES

Les fonds de l'École Émilie-Tremblay, du CSSC Mercier et Confluence qui sont gérés par l'administration des écoles, sont reflétés à l'actif et au passif de l'état de la situation financière de ces états financiers. Un sommaire des activités de ces fonds est inclus dans les notes afférentes aux états financiers à titre d'information

	2026	2025
Solde au 30 juin 2025	$ 29,010	$ 14,649
Rentrées de fonds		
Frais d'inscription	22,239	
Frais d'activités	16,625	7,269
Autres revenus	15,100	
Ventes de livres, repas et autres	7,033	40,974
Dons et collectes de fonds	2,640	16,118
Contributions d'autres organismes	1,665	8,500
	65,302	72,861
Sorties de fonds		
Activités scolaires	28,413	15,943
Remboursements	22,176	-
Repas	17,237	9,739
Frais généraux	2,537	656
Frais bancaires et autres	1,147	297
Cadeaux	351	4,384
Dons	-	1,900
Matériel scolaire	-	724
Achats	-	24,857
	71,861	58,500
Solde au 30 juin 2026	$ 22,451	$ 29,010

13. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION

Les commissaires ont résolu d'affecter des fonds pour créer une réserve pour l'acquisition de nouvelles immobilisations incluant l'aménagement et rénovations de ses écoles; et une réserve pour l'amélioration et expansion des services éducatifs en français langue première au Yukon.

À partir du 1er septembre 2023, la commission on reçu le transfert des opérations et gestion de la garderie francophone de la part de la Garderie du petit cheval blanc après l'approbation par ces membres. Tous les excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges des opérations future de la garderie seront affecté à ce fonds.

Les conseillers ont transféré les surplus de la Garderie du petit cheval blanc de 10 207 $. Les conseillers ont également transférer 325 000 $ à sa réserve d'immobilisations pour ses projets d'immobilisations. Aucun transfert n'a été effectué entre la réserve d'immobilisation et l'actif net investi en immobilisation en 2026, mais un transfert d'une valeur de 5 179 $ a été effectué en 2025 entre la réserve d'immobilisation et l'actif net investi en immobilisation pour reflété les acquisitions de nouvelle équipement durant l'année.

La Commission scolaire ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable des commissaires.

Au 30 juin 2026, le solde de ces réserves sont:

	2026	2025
Réserve de la garderie	1,005,354	995,147
Réserve d'immobilisation	439,607	114,607
Réserve d'amélioration et expansion des services	20,939	20,939
	1,465,901	1,130,693

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le ministère de l'Éducation du Yukon a octroyé à la Commission scolaire 13 839 345 $ (2025 - 13 412 990 $) pour ses opérations. De ce montant le ministère de l'Éducation du Yukon a transférer directement à la Commission scolaire un montant de 3 013 645 $ (2025 - 2 563 429 $). De ce montant, un total de 479 046 $ (2025 - 881 069 $) était inclus dans les comptes à recevoir à la fin de l'exercice.

Le ministère de l'Éducation du Yukon a aussi facturé les salaires administratifs, pédagogiques et de suppléances fournis par ses employés à la Commission scolaire pour un total de 506 881 $ (2025 - 6 533 $). De ce montant, un total de 506 881 $ (2025 - 0 $) était inclus dans les comptes à payer à la fin de l'exercice.

Au cours de l'exercice, la Commission scolaire a versé des honoraires à des commissaires pour un montant de 13 640 $ (2025 - 3 160 $). Ces montants sont comptabilisés dans le compte « contractuels » aux résultats. Il y a aussi eu des services payés à une entreprise apparentée à la Commission scolaire pour des frais de déplacement de 3 747 $ (2025 - 0 $) et des compensations pour un montant salariales de 1 334 $ (2025 - 8 364 $).

Les locaux occupés par les écoles administrées par la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 sont la propriété du Gouvernement du Yukon. Aucun loyer n'est facturé à la Commission scolaire mais cette dernière doit payer les frais pour les services publics, sauf le propane.

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. ENGAGEMENTS

La Commission scolaire est locataire d'espaces de bureau en vertu de baux venant à échéance à différentes date jusqu'au 31 décembre 2028. Les paiements de loyers minimums jusqu'à l'échéance du bail sont les suivants :

2027	$ 136,750
2028	118,942
2029	32,760
	$ 288,452

La Commission scolaire a conclu une entente pour la construction d'une garderie pour un montant de 435 000 $ dont 215 825 $ avait été payé au 30 juin 2026.

16. RISQUES FINANCIERS

La Commission scolaire est exposée à plusieurs risques par la voie de ses instruments financiers. Ci-dessous se trouve les risques auxquels la Commission scolaire est exposée:

Risque de crédit :
La Commission scolaire est principalement exposée au risque de crédit relativement à ses subventions à recevoir et comptes clients.

Risque de taux d'intérêt :
Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Étant donné que les passifs et actifs de cet exercice ne sont pas assujettis à des taux d'intérêt, la gestion de la Commission scolaire estime que le risque de taux d'intérêt est très bas.

Risque de liquidité :
La Commission scolaire est exposée au risque de liquidité lié à sa capacité de respecter ses obligations au titre des passifs financiers, laquelle dépend des rentrées provenant des sources extérieures, en particulier du Ministère de l'Éducation du Yukon. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en relation avec ses comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et cotisations sociales à payer et au fonds d'écoles.

17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

18. DÉPENDENDANCE ÉCONOMIQUE

La source principale de revenu de la Commission scolaire provient du Ministère de l'Éducation yukonnais. Sa capacité à maintenir ses opérations dépend de ce financement.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 1 - Opérations CSFY
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	1,410,550	699,039
Autres contributions et subventions (Note 10)	135,656	4,601
Intérêts	50,632	32,468
Autres revenus (Note 11)	17,006	18,827
	1,613,844	754,935
	-	
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	694,134	243,896
Salaires et charges sociales	246,999	187,039
Loyer et location de bureau (Note 15)	75,354	72,540
Contractuels (Note 14)	39,676	20,580
Frais de formation	33,235	18,617
Frais d'activités	31,803	23,417
Assurances	26,032	21,276
Bourses et prix	20,000	8,860
Déplacements et représentation	18,365	28,120
Honoraires professionnels	17,343	56,415
Matériaux et équipements	16,935	-
Fournitures et frais de bureau	16,595	14,966
Repas	15,679	7,694
Appui à la communauté	12,265	17,085
Achats salon du livre	11,316	15,879
Télécommunications	11,097	11,804
Entretien et réparations	8,136	-
Publicité et promotion	6,352	-
Cotisations et abonnements	6,269	4,481
Déplacements - Écoles	4,707	454
Colloques et conférences	2,462	-
Bien-être	2,364	3,026
Mauvaises créances	1,780	-
Ressources pédagogiques	495	-
Services publics	461	468
	1,319,854	756,617
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	293,990	(1,682)
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés (Note 9)	360	451
Moins: Amortissement d'immobilisations	5,002	2,183
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**289,348**	**(3,414)**

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires au fonctionnement administratif de la CSFY.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 2 - Communication - Promotion
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	142,000	159,081
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	106,450	113,081
Publicité et promotion	17,457	26,223
Télécommunications	11,074	9,794
Déplacements - Écoles	48	-
Contractuels (Note 14)	-	11,460
	135,029	160,558
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**6,971**	**(1,477)**

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires aux communications et à la promotion de la CSFY et de ses écoles.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 3 - Services pédagogiques
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	350,130	390,940
Autres contributions et subventions (Note 10)	-	3,947
	350,130	394,887
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	226,785	283,940
Ressources pédagogiques	36,002	101,115
Contractuels (Note 14)	11,761	-
Frais de formation	2,606	9,105
Déplacements - Écoles	144	104
Fournitures et frais de bureau	73	456
Déplacements et représentation	-	145
Frais d'activités	-	12
	277,371	394,877
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**72,759**	**10**

Cette annexe présente les opérations nécessaires aux services pédagogiques incluant les ressources humaines et matérielles.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 4 - Petite enfance et famille multilingues
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	160,940	176,745
Autres contributions et subventions (Note 10)	24,338	15,789
Autres revenus (Note 11)	2,000	34
	187,278	192,568
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	151,190	157,744
Contractuels (Note 14)	13,332	10,078
Publicité et promotion	5,198	-
Frais d'activités	3,688	2,093
Déplacements et représentation	1,678	310
Fournitures et frais de bureau	1,077	-
Colloques et conférences	919	3,620
Repas	736	1,099
Bibliothèques	332	-
Déplacements - Écoles	298	-
Télécommunications	218	-
Frais de formation	203	3,836
Achats salon du livre	-	1,275
Loyer et location de bureau (Note 15)	-	238
	178,869	180,293
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**8,409**	**12,275**

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires pour l'offre de services en petite enfance (préscolaire) et aux familles multilingues.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 5 - Technologie
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	132,450	170,050
CHARGES	-	
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	86,700	97,090
Matériaux et équipements	47,567	72,653
Entretien et réparations	4,244	-
Télécommunications	-	93
	138,511	169,836
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(6,061)**	**214**

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires en lien avec la technologie (exemple : ordinateurs, tablettes, applications, etc.) pour appuyer l'enseignement.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 6 - Écoles
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	11,086,172	11,086,160
Location espaces communautaire	15,632	10,813
Autres contributions et subventions	8,083	22,309
Autres revenus (Note 11)	500	-
	11,110,387	11,119,282
CHARGES		
Remboursements de salaires - MÉY (Note 14)	10,159,395	9,960,343
Services publics	331,847	237,080
Salaires et charges sociales	169,590	171,309
Matériaux et équipements	120,515	117,346
Frais d'activités	75,601	81,698
Ressources pédagogiques	73,470	111,518
Contractuels (Note 14)	66,597	99,191
Loyer et location de bureau (Note 15)	56,700	54,996
Entretien et réparations	41,930	31,920
Frais de formation	19,763	48,359
Télécommunications	17,221	13,443
Bibliothèques	14,960	14,436
Repas	14,387	23,146
Déplacements et représentation	12,866	18,118
Fournitures et frais de bureau	3,465	11,418
Innovation	2,835	1,112
Déplacements - Écoles	1,271	1,499
Cotisations et abonnements	512	1,062
Publicité et promotion	228	187
Assurances	-	8,344
	11,183,153	11,006,525
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	(72,766)	112,757
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés (Note 9)	6,970	14,573
Moins: Amortissement d'immobilisations	41,220	61,081
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(107,016)**	**66,249**

Cette annexe présente les opérations financières nécessaires pour le fonctionnement des écoles de la CSFY, incluant le personnel, la programmation, les services aux élèves, la formation du personnel, etc.

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU YUKON NO 23
Annexe 7 - Garderie Petit Cheval Blanc
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	2026 $	2025 $
PRODUITS		
Subventions du gouvernement du Yukon - MÉY (Note 14)	801,141	730,975
Services de gardes	760,720	735,489
Autres contributions et subventions (Note 10)	420,368	212,331
Location espaces communautaire	1,000	-
Autres revenus (Note 11)	875	-
	1,984,104	1,678,795
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1,692,342	1,578,294
Matériaux et équipements	115,353	19,275
Loyer et location de bureau (Note 15)	40,789	5,956
Frais de formation	22,307	24,564
Entretien et réparations	21,748	20,234
Services publics	16,554	10,644
Frais d'activités	11,686	7,976
Télécommunications	9,738	8,619
Honoraires professionnels	9,516	4,620
Assurances	6,603	7,616
Contractuels (Note 14)	5,900	13,595
Déplacements et représentation	5,273	-
Repas	3,062	4,060
Fournitures et frais de bureau	1,332	1,375
Publicité et promotion	1,106	1,915
Colloques et conférences	728	120
Déplacements - Écoles	249	460
Cotisations et abonnements	238	240
Appui à la communauté	173	-
Achats salon du livre	-	459
	1,964,697	1,710,022
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	19,407	- 31,227
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés (Note 9)	-	-
Moins: Amortissement d'immobilisations	9,200	9,200
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**10,207**	**(40,427)**

Cette annexe présente les opérations de la Garderie du Petit Cheval Blanc.